

Consortium BIT-GTZ-OMS pour la protection sociale en matière de santé dans les pays en développement

Problématique

Il y a dans le monde 1,3 milliard de personnes qui n'ont pas accès à des soins médicaux efficaces et abordables. Ce sont les pauvres qui sont les plus vulnérables, car ils sont incapables d'assumer les conséquences financières des paiements directs. On estime que chaque année, plus de 100 millions d'individus sont ainsi précipités dans la pauvreté face aux coûts des soins médicaux.

Quelle est la mission du Consortium ?

Le Consortium a pour but de se pencher sur les problèmes d'une faible couverture du risque maladie, l'accès insuffisant à des services de santé et les dépenses de santé catastrophiques par la mise en place et l'extension de systèmes pérennes de protection sociale dans le domaine de la santé, basés sur les valeurs d'universalité, d'équité et de solidarité.

En novembre 2004, les trois organisations fondatrices ont signé un accord de coopération dans ce domaine. Le Consortium GTZ-BIT-OMS a mis en commun ses efforts pour coordonner le travail des organisations participantes et collaborer sur les plans tant national, que régional et international. Le Consortium met tout en œuvre pour étendre la couverture de la protection sociale en matière de santé dans les pays en développement. Il reste ouvert à différentes options pour financer la santé. Cela inclut, par exemple, une couverture du risque maladie financée par l'impôt, par une assurance sociale, par un système communautaire ou privé, ou bien une combinaison de ces options. Chaque dispositif de financement implique généralement le partage des risques et des contributions suivant la capacité économique de chacun.

Quels sont les objectifs du Consortium ?

- renforcer l'appui technique en rassemblant les ressources et ainsi augmenter l'impact ;
- créer des synergies et des économies par des activités complémentaires visant ainsi à réagir plus rapidement et plus largement aux requêtes des pays ;
- accroître la qualité et l'étendue des systèmes de financement des soins médicaux, transparents et pérennes dans les pays partenaires, cela revient aussi à partager les expériences, à bâtir un consensus et à obtenir des résultats.



Le Consortium offre aussi un forum pour améliorer l'harmonisation et la coordination, comme il a été recommandé dans la Déclaration de Paris en 2005 sur l'efficacité de l'aide.

Comment ce Consortium fonctionne-t-il ?

Le Consortium n'a pas créé de nouvelles structures organisationnelles, mais il utilise des formes de coopération souples et informelles. L'appui technique est effectué conjointement et les ressources sont coordonnées.

Quels sont nos résultats majeurs actuellement ?

Le Consortium a élaboré des concepts et outils en matière de politique sociale, a assuré une coopération technique avec des pays, poursuit un dialogue sur les stratégies au plan national et international, et sur les investissements en capital humain grâce à ses séminaires et conférences. Parmi les pays qui ont participé à ce travail on compte le Cambodge, la Guinée, l'Indonésie, le Kénya, les Philippines, le Rwanda, la Tanzanie, le Viet Nam et le Yémen ; à cela s'ajoutent les conférences internationales tenues à Berlin et à Manille.

Comment rejoindre le Consortium ?

Le Consortium est un partenariat ouvert : d'autres organisations sont invitées à s'associer ou se joindre à lui. S'engager avec le Consortium peut signifier une collaboration financière pour des activités spécifiques (conférences, publications) ou un appui technique ponctuel ou sur le long terme.

Si votre organisation souscrit à la mission et aux valeurs énoncées par le Consortium, si vous désirez faire partie d'un réseau unique de compétences dans le domaine de la protection sociale en matière de santé et si votre contribution apporte une valeur ajoutée au partenariat, contactez-nous. secretariat@socialhealthprotection.org

